

Comité des fêtes de Coltainville

Vide grenier – 6 septembre 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

ETAT CIVIL

Nom de l'exposant..... Prénom.....

Tél ... /... /... /... /..... Adresse électronique.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

PIECES A FOURNIR

<u>Particulier</u>	<u>Professionnel</u> (hors alimentation, meubles, luminaires, bibelots, cartes postales, livres...)
- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) - 1 photocopie d'un justificatif de domicile récent.	- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) - 1 photocopie d'un justificatif de domicile récent. - 1 Kbis de moins de trois mois.

EMPLACEMENTS : 4 mètres pour 12€ (20€ après le 05/09)

	Emplacements de 4 m x 12 € = € Le nombre d'emplacements est limité à 4 x 4m	Souhait d'emplacement
--	--	-----------------------

ATTESTATION SUR L'HONNEUR : à compléter pour les exposants particuliers

Je soussigné M.....demeurant.....
 atteste sur l'honneur ne pas avoir participé plus d'une fois dans l'année 2026 à ce type de manifestation, la loi m'autorisant un maximum de 2 participations.

Signature de l'exposant

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier d'inscription complet : **bulletin d'inscription totalement rempli, pièces obligatoires et chèque à l'ordre du Comité des Fêtes**, est :

à adresser **par courrier** au Comité des Fêtes de Coltainville –

Mairie de Coltainville – 5 rue Romain Fouré 28300 Coltainville, **ou**

à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou

à déposer pendant la permanence du comité des fêtes qui se tiendra tous les vendredis à compter du 26 juin de 18h à 19h, salle des associations, dans la cour de la Mairie.

L'autorisation exposant avec le numéro d'emplacement vous sera remise la veille du vide grenier, soit le samedi 05 septembre 2026 à 14h dans la cour de la Mairie.

Renseignements : Tél 06.76.25.61.25 ou Mèl : comitedesfetes.coltainville@gmail.com

Le Comité des fêtes de Coltainville tiendra des stands de buvette et de restauration